# Article 31 du Règlement

Voici un autre bel exemple qui démontre que dans la société québécoise il y a des gens exceptionnels prêts à faire face à des situations exceptionnelles, et le Bloc québécois salue l'extraordinaire solidarité qui s'est exprimée lors de cette tragédie.

[Traduction]

### **ELVIS STOJKO**

M. Ed Harper (Simcoe-Centre, Réf.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter Elvis Stojko qui a remporté son deuxième championnat mondial de patinage artistique.

Elvis a manifesté une compétence athlétique incroyable, la grâce d'un vrai champion et l'humilité d'un sportif digne de ce nom. Les habitants de Barrie, située dans la circonscription que je représente, sont particulièrement fiers puisque Elvis s'exerce à l'école de patinage artistique Mariposa avec l'entraîneur Doug Lee. Nous avons tous raison d'être fiers de ce jeune homme puisqu'il témoigne de l'esprit et de la riche culture du Canada, ce dont notre secrétaire d'État responsable du Multiculturalisme devrait prendre bonne note.

Elvis Stojko, Brian Orser et Kurt Browning, tous des Canadiens, tous des champions mondiaux, ont hissé le Canada au premier rang sept fois au cours des neuf dernières années et la tradition se perpétue.

Je suis persuadé que tous les députés voudront joindre leur voix à la mienne pour rendre hommage à ce jeune Canadien remarquable.

\* \* \*

### LES DROITS DE PASSAGE À LA FRONTIÈRE AMÉRICAINE

M. John Maloney (Erie, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour exprimer mes vives inquiétudes au sujet de la proposition formulée dans le budget du président Clinton qui vise à imposer des droits de passage de la frontière américaine de 3 \$ par véhicule et de 1,50 \$ par piéton. Cette proposition n'a pas été retirée, comme on nous l'a fait croire, mais a été modifiée afin d'exercer des pressions indues sur les collectivités situées le long de la frontière américaine pour qu'elles encouragent sa mise en oeuvre.

Cette proposition viole l'esprit et la lettre de l'ALENA et de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Elle nuirait au développement et à l'intégration économiques des collectivités et des régions situées des deux côtés de la frontière, ce qui aurait des conséquences négatives pour nous tous.

Elle découragerait fortement le tourisme et les déplacements libres entre les deux pays. Elle empêcherait les familles qui chevauchent littéralement la frontière de se rendre visite.

Cette proposition constitue une solution économique et diplomatique contestable à une époque où s'intensifient les échanges commerciaux et la bonne entente avec nos amicaux voisins du sud.

J'exhorte fortement le premier ministre à informer le président des États-Unis que nous nous opposons farouchement à cette taxe peu judicieuse qui entrave la productivité et qui est inadmissible.

Les représailles ne sont pas une solution. Des amis ne se traitent pas de la sorte. La seule solution est le retrait de cette proposition. Les électeurs de la circonscription d'Erie, de la péninsule du Niagara, en somme, de tout le Canada ne méritent et n'exigent rien de moins.

# LE PROJET DE LOI DES DROITS DES CONTRIBUABLES

M. Alex Shepherd (Durham, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais informer la Chambre de mon projet de loi d'initiative parlementaire, que j'ai appelé le projet de loi des droits des contribuables et qui est actuellement en cours de rédaction.

J'ai soumis des résumés du projet de loi à divers organismes professionnels et groupes d'intérêts un peu partout au Canada et je tiens à les remercier pour leurs observations et suggestions. Des Canadiens de partout, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, m'ont écrit pour me dire qu'ils appuyaient mon projet.

Le projet de loi propose une imputabilité accrue pour les programmes actuels et futurs, la protection des contribuables contre les pouvoirs énormes des organismes de recouvrement et la création d'un poste d'ombudsman des contribuables.

Mais surtout, le projet de loi limite l'impôt auquel un particulier peut être assujetti et prévoit un remboursement en cas de dépassement du seuil. Une réduction du seuil, à raison de 1 p. 100 par année pendant les 15 prochaines années, montrera aux contribuables que nous sommes décidés à limiter la ponction fiscale de leur revenu disponible.

[Français]

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, le 8 mars dernier était l'occasion tout indiquée pour nous rappeler qu'au cours des ans et à travers les luttes les Québécoises et les Canadiennes ont accompli de grands progrès et se sont résolument mises en marche vers l'égalité. Il incombe maintenant à chacune d'entre nous de s'en féliciter et de prendre les mesures à notre disposition.

Je me permets de saluer toutes les femmes qui oeuvrent dans l'ombre et dont l'apport est indispensable à notre bien-être collectif. Je remercie également les pionnières et les militantes au sein des groupes de femmes qui ont osé et osent encore revendiquer des améliorations aux conditions de vie de leurs consoeurs.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas témoigner de ma solidarité et de mon admiration à toutes ces femmes qui luttent toujours dans de nombreux pays pour obtenir le simple respect de leurs droits les plus fondamentaux. À celles—là, je désire envoyer un message de courage et d'espérance.